

Grand Conseil - Grosser Rat

Les dernières nouvelles - Die aktuellsten Mitteilungen

www.plrf.ch



Remboursement de l'aide sociale : de quoi parlons-nous ? -

Antoinette de Weck



Finanzielle Unterstützung für die berufliche Umschulung Erwachsener -

Savio Michellod



Soutien cantonal au projet de couverture autoroutière dans le secteur Chamblieux-Bertigny -

Jean-Daniel Wicht

Remboursement de l'aide sociale : de quoi parlons-nous ? – Antoinette de Weck



La crise du COVID a vu apparaître des files de personnes venant chercher des biens de première nécessité. Cette vision choquante a forcément suscité des interrogations et un désir de trouver les causes qui ont poussé ces personnes dans un tel état de précarité afin d'y remédier. Une des raisons avancées a été l'obligation du remboursement de l'aide sociale. Cette obligation inciterait des personnes à renoncer à demander l'aide à laquelle elles auraient droit, ce qui les pousse dans la précarité.

Deux députés ont demandé que ce remboursement soit supprimé, le canton de Fribourg étant le dernier canton romand à l'exiger. Lors de l'examen de cette motion par le Grand Conseil, l'année passée, deux camps se sont affrontés : d'un côté ceux qui prônaient la dignité humaine et de l'autre, ceux qui évoquaient la responsabilité individuelle. Si l'on reste au niveau des principes, les deux camps ont raison : comment demander un remboursement à des personnes qui essaient de s'en sortir ? A l'inverse, n'est-ce pas normal qu'une personne qui reçoit un héritage rembourse sa dette sociale ?

Or, le lien de causalité entre la demande de remboursement et le renoncement à solliciter l'aide existe-t-il aussi clairement ?

Lors des travaux de révision de la loi sur l'aide sociale, on a constaté que nous ne savions pas ce qui se passait exactement sur le terrain : quelles étaient les pratiques des services sociaux ? les remboursements étaient-ils effectivement demandés ? la charge administrative n'était-elle pas trop conséquente par rapport au résultat financier ? le dépôt d'un postulat s'imposait.

Lors de la présente session, le Conseil d'Etat s'est déclaré prêt à examiner ces questions. Il a reconnu ne pas disposer de données récentes sur ce sujet. Le Grand Conseil approuvé ce postulat à l'unanimité (moins une voix). C'est avec grand intérêt que nous prendrons connaissance du rapport que fournira le Conseil d'Etat. Ses conclusions influenceront les choix qui seront faits dans la future loi sur l'aide sociale.

Finanzielle Unterstützung für die berufliche Umschulung Erwachsener

– Savio Michellod



Die Zeiten, in denen jeder seine Karriere in einem Unternehmen begann und seine Stelle bis zur Rente behielt, sind vorbei. Die Welt verändert sich schnell, immer schneller. Berufe verschwinden, neue entstehen. Weiterbildung und Umschulung sind die Werkzeuge, mit denen man diesen Veränderungen begegnen kann. Mit der Einreichung dieses Postulats haben wir den Staatsrat aufgefordert, einen Bericht über den Bedarf an Umschulungen und über die Personen zu erstellen, die ein Stipendium oder ein Darlehen

erhalten haben oder erhalten. Zusammen mit meiner Kollegin Muriel Besson Gumy waren wir von der Feststellung ausgegangen, dass zwei vorübergehende Massnahmen, die im Rahmen der Covid-19-Pandemie eingeführt worden waren, eine Lücke füllten:

1. die Stipendien für berufliche Umschulungen für Personen über 25 Jahre ohne Ausbildung (Massnahme Nr. 13).
2. die Stärkung der Laufbahnberatung und der Beratung zur beruflichen Neuorientierung (Massnahme Nr. 14).

Diese Lücke zeigt sich in den Schwierigkeiten, mit denen Personen konfrontiert sind, die erst spät mit einer Umschulung beginnen wollen. Daher sollte der Bedarf in diesem Bereich ermittelt werden. Sobald dieser Bedarf bekannt ist, sollten Massnahmen ergriffen werden, um den Zugang zu Umschulungen und Weiterbildungen für alle zu gewährleisten. Diese Massnahmen würden insbesondere Erwachsene aus sozio-professionellen Kreisen betreffen, deren Zukunft ungewiss ist und die, wenn sie von Prekarität betroffen sind, nicht über die notwendigen Ressourcen verfügen werden, um eine Umschulung zu finanzieren. Eine Möglichkeit, dieses Ziel zu erreichen, wäre, die zwei erwähnten Massnahmen weiterhin fortzusetzen. Der Bericht, den der Staatsrat im Falle der Annahme dieses Postulats erstellen wird, wird uns Aufschluss über die Relevanz dieses Vorschlags geben.

Da die Arbeit immer noch ein Schlüsselfaktor für die soziale Integration ist, ist es von entscheidender Bedeutung, dass jede und jeder seine Beschäftigungsfähigkeit erhalten kann. Indem wir vorausschauend handeln und auf dem Zugang zur Weiterbildung und, falls nötig, zur Umschulung bestehen, werden wir potenzielle Arbeitslose oder potenzielle Sozialhilfeempfänger vermeiden. Letztere werden zu Recht in der Antwort des Staatsrats erwähnt, und wir müssen um jeden Preis verhindern, dass Personen mit einem niedrigen Qualifikationsniveau dauerhaft vom Arbeitsmarkt ausgeschlossen werden.

« Soutien cantonal concret et déterminé au projet de couverture autoroutière dans le secteur Chamblieux-Bertigny » – Jean-Daniel Wicht



Voilà bientôt 20 ans que je me bats pour la réalisation de la couverture autoroutière dans le secteur Chamblieux-Bertigny. D'abord comme ancien citoyen, conseiller communal et Syndic de la commune de Givisiez. Puis de manière encore plus déterminée, en tant que député, lorsque la Confédération a décidé de remplacer la couverture par des murs antibruit ! Décision inexplicable, alors même que les citoyens suisses, dans le même temps, acceptaient la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, confirmant la volonté de densifier le tissu bâti et de limiter le mitage du territoire.

Aujourd'hui, mon plus grand intérêt, c'est de gagner ce combat pour les citoyens des communes de Fribourg, Granges-Paccot, Givisiez et Villars-sur-Glâne, qui subissent quotidiennement le passage de près de 20'000 véhicules dans un bruit d'enfer. Observez quelques instants, depuis le pont de la Chassotte, le cortège de voitures et dégustez le bruit assourdissant que subissent les riverains dans ce secteur du Grand Fribourg pour convenir qu'il y a lieu d'assainir ce tronçon d'autoroute. Si vous prenez encore un peu de temps pour analyser la situation, vous constaterez l'immense gaspillage de terrain dû aux imposants talus qui bordent cet axe à grand trafic, l'autoroute étant totalement encaissé dans ce secteur sur plusieurs centaines de mètres. Une couverture sur 1'000 m du tronçon autoroutier permettrait déjà d'augmenter fortement le potentiel de surfaces brutes de plancher

constructibles. Une évaluation effectuée dans le cadre d'un projet à compte d'auteur, il y a 5 ans, a évalué à 100'000 m² de surfaces supplémentaires de plancher le potentiel de la zone ! Ce projet pourrait générer près d'un demi-milliard de francs de travaux dans les 30 prochaines années, au cœur de l'agglomération de Fribourg, sans nouvelle mise en zone, tout en préservant les bonnes terres agricoles.

Notre parlement cantonal a accepté un tout premier mandat le 24 février 2015, à l'unanimité moins une abstention. Celui-ci demandait instamment au conseil d'Etat de s'engager à relancer les négociations avec l'Office Fédéral des Routes (OFROU). Objectif, empêcher la construction de murs antibruit au profit d'une couverture autoroutière dans le secteur Chamblieux.

Je dois relever que depuis l'adoption de ce premier mandat, le Conseil d'Etat s'est fortement engagé pour aller dans le sens voulu par le Grand Conseil, notamment notre ancien Conseiller d'Etat Maurice Ropraz qui a tout de suite soutenu la démarche.

Le soussigné a lancé l'année dernière, avec l'appui de nombreux députés de plusieurs partis, un nouveau mandat demandant au canton de financer la moitié du coût de construction de l'ouvrage, mais au maximum 75 millions de francs ! Le coût présumé de la construction est estimé à environ 120 millions de francs actuellement, le prix pouvant varier sensiblement en fonction de la longueur définitive de la couverture qui sera retenue.

Pourquoi lancer un tel mandat ? D'une part, pour donner un nouveau signal fort à tous ceux qui ne croient pas encore au projet et d'autre part pour montrer aux communes riveraines, qui chipotent parfois sur des détails, que le Grand Conseil soutient ce projet. A mon sens, il revêt une importance majeure pour notre canton. Les 6'000 emplois qui pourraient être créés, à terme autour de ce projet, seront bénéfiques pour tout le canton.

Une dernière raison de soutenir ce projet, les routes de contournement qui ont pour vocation de diminuer les nuisances sonores et d'améliorer la fluidité du trafic des communes concernées sont financées à 100 % par l'Etat. Dès lors, pourquoi le canton n'investirait pas 50 % des coûts de la couverture autoroutière ? De plus, les terrains aux abords de l'ouvrage à construire appartiennent presque en totalité aux collectivités publiques dont une part importante de ceux-ci sont la propriété de l'Etat de Fribourg et des Tpf.

Le Grand Conseil a voté ce mandat le mercredi 2 février 2022. Il fallait la majorité qualifiée du parlement soit 56 voix pour qu'il soit accepté. Ce sont 74 députés qui ont validé le mandat, malgré le préavis négatif du Conseil d'Etat. Etonnamment, seul l'UDC n'était pas favorable à ce financement, estimant que le projet n'était pas mûr !

Je remercie le groupe PLR qui m'a fortement soutenu dans mes démarches, comme plusieurs représentants du Centre et de la gauche, pour convaincre les parlementaires. L'avenir montrera que le Grand Conseil aura été visionnaire en intimant l'ordre au Conseil d'Etat de mettre la main au portemonnaie pour soutenir ce projet futuriste. Sans cette aide financière, je ne pense pas que le projet verrait le jour, les communes riveraines n'ayant pas les moyens de financer la totalité de l'ouvrage et parallèlement tous les frais d'équipement des terrains aux abords.

Si tout va bien, début des travaux en 2026 et inauguration en 2030 !